

Procès-verbal de l'AG 2023

Vendredi 2 février 2024, à 19h00.
Salle de la bourgeoisie en face de la Chapelle, Mex

Membre du comité :

Stéphane Nicolin (président) – Chantal Gander (caissier) – Jean Claude Gex – Marion Sunier – Franck Perez (secrétaire).

Liste des personnes présentes :

Chantal Gander, Marion Sunier, Stéphane Nicolin, Betty Nicolin, Claudine Voisin, Jacques Hostettler, Guillaume Richard, Daniella Monnet, Daniel Monnet, Marie-Claire Richard, Laurette Richard, Jean-Daniel Berguerand, Françoise Gex, Jean-Claude Gex, Franck Perez, Anna Paccolat, Gérard Paccolat, Chantal Carrupt, Pascal Carrupt, André Giorlaz, Véréna Giorlaz, Yann Dini, Bruno Antas, Olivier Goetschi, Robert Gex, Alain Besse, Madeline Heiniger, Jean-Pierre Heiniger, Gaston Richard, Christine Musabuka, Paul Boudry, Simond Pascal

Liste des personnes excusées :

Jean-Pierre Lièvre, Marinette et Patrice GEX ; Pierre Gex ; André Gross, Marie-Joëlle Richard ; Lucien Gex, Morisod Jean-Daniel, Nicolin Mathieu ; Hervé Gabel, Pierre André Roduit, Lionel Holowenczak, Martine et René Jacquemoud; Jean-Philippe Lambelet, Christelle Pittet ; Grobety Jean-Luc ; Raymond Jacquemoud ; Dominique Es-Borat, Léon Richard, Paul-Robert Chanson.

1. Souhait de bienvenue.

Le président souhaite la bienvenue aux membres présents et ouvre la séance à 19h05.
Il demande la modification du point 9, inséré : « Modifications des Statuts » avant membres d'honneur.
La demande est acceptée.

2. Contrôle des présences.

Voir plus haut la liste des présences et des personnes excusées.

3. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 10 février 2023

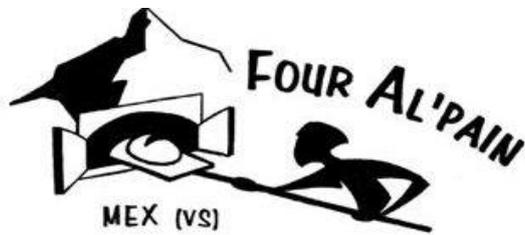
Le PV de l'assemblée générale du 10 février 2023 se trouve sur le site de l'association :
<https://www.fouralpain.ch/fouralpain/>

L'assemblée ne demande pas la lecture du PV et ne demande pas de modification, le PV est approuvé avec remerciements à son auteur.

4. Rapport du président.

Stéphane remercie tout le personnel de boulangerie qui a œuvré toute l'année en rappelant que Patrick a eu de gros problèmes de santé. L'équipe a pu compter comme « boulanger » en début d'année sur Lionnel Holowenczak membre de l'association, qui habite Thonon, puis Chantal nous a présenté Jean-Luc Grobety, ancien patron boulanger, qui s'est engagé avec l'équipe du four pour nous confectionner toute l'année le bon pain de notre association.

Momo et André ont eu aussi cette année des problèmes de santé. Finalement, en fin d'année toute l'équipe était en forme.



Pour la première journée de travail du Four Al'Pain, 29 personnes étaient présentes. Toutes étaient très motivées pour faire les différentes tâches : Préparer la réserve de bois et remettre le four en état. Cette journée sera planifiée chaque année.

La maison FISA SA a été mandatée pour remettre en ordre les pierres réfractaires du four, un bûcher a été construit sur le terrain à côté du four ce qui donne maintenant une jolie place.

Un grand merci à Laurette pour avoir mis à disposition de notre association le terrain.

La rampe entre la salle du four et le laboratoire a été refaite avec un carrelage spécial pour éviter de glisser. Ces frais ont été pris en charge par la Bourgeoisie. Un grand Merci à eux.

2023 fut une année riche d'événements avec beaucoup de satisfaction.

Merci au comité pour le travail accompli toujours dans cette bonne humeur qui caractérise notre association.

Jean-Claude prend la parole pour nous donner quelques chiffres sur l'activité 2023 :

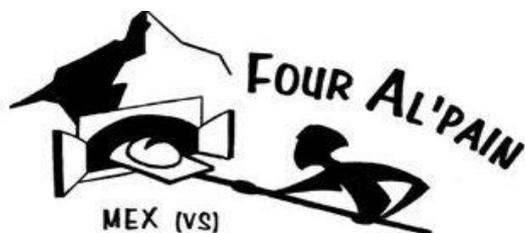
En premier lieu, il remercie l'équipe de boulangers du four qui a permis de faire toutes ces belles fournées.

- 3047 pains, avec 13 sortes de pains.
- À chaque fournée, il est proposé 2 sortes de pains et pour les fournées de juin et novembre 3 pains différents.
- En 2023 il a été façonné 1559 pains paysans
- Nous avons comptabilisé 25% de vente en plus avec en moyenne de 48 personnes par mois qui ont commandé du pain.

En 2024, chaque 3 fournées nous proposerons dans l'assortiment un pain sucré, tresse, Saint-Nicolas, le brioché de Mex ou la cressin.

Nous voulons maintenir notre collaboration avec l'association du Moulin Fine de Salvan, nous avons noué une belle amitié avec toute l'équipe du moulin, nous nous réjouissons déjà de la prochaine « Montée du grain à Salvan » en espérant une bonne participation des membres de notre association.

Pour finir un merci à Stéphane pour son engagement tout le long de l'année pour notre belle association.



5. Rapport du caissier concernant les comptes 2023.

Chantal donne lecture des comptes 2023 de l'association.



Pertes et Profits au 31.12.2023

Charges		Compta 2023	Budget 2023
4000	Achats de marchandises	5 397.45	4 000.00
4010	Pains offert Boulangers	510.00	1 100.00
4015	Pains offerts partenaires	52.50	100.00
4100	Frais de bureau	82.50	120.00
4102	Timbres et frais de port	165.00	30.00
4103	Assurances	367.50	373.00
4104	Intérêts frais ccp	91.44	110.00
4110	Electricité	587.20	450.00
4120	Frais de fête	1 747.75	1 500.00
4150	Frais divers	1 689.55	500.00
4152	Frais séance + AG	699.90	300.00
4153	Frais repas boulangers et comité	1 453.20	1 500.00
4160	Frais déplacements	552.75	750.00
4200	Frais travaux four	3 158.40	3 000.00
Total Charges		16 555.14	13 833.00

Produits		Compta 2023	Budget 2023
6000	Cotisations membres	-2 040.00	-2 010.00
6005	dons	-180.30	-150.00
6100	Ventes pains	-13 276.50	-10 000.00
6900	Divers	0.00	0.00
Total Produits		-15 496.80	-12 160.00

Résultat Pertes et Profits		1 058.34	1 673.00
----------------------------	--	----------	----------

Perte

perte

perte

30 stères de bois ne sont pas inscrits dans nos actifs. Ce bois a été livré par le triage forestier, avec un soutien financier de leur part. Merci à eux pour leur générosité.

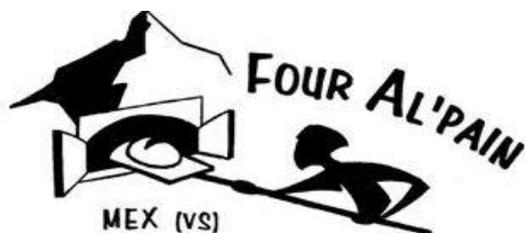
6. Rapport des vérificateurs des comptes et décharge au comité.

Les vérificateurs des comptes, Olivier et Yann ont contrôlé, le 26 janvier 2024, les comptes 2023.

Les deux contrôleurs des comptes indiquent que les comptes 2023 sont très bien tenus, qu'ils sont clairs et précis.

Le contrôle s'est fait par pointage et toutes les pièces justificatives ont été très facilement retrouvées.

Les vérificateurs donnent décharge au comité et à l'assemblée qui accepte à l'unanimité les comptes 2023.



Un grand merci à notre caissière Chantal pour son excellent travail.

7. Budget 2024

Budget 2024

Charges		
4000	Achats de marchandises	5 400.00
4010	Pains offert Boulangers	510.00
4015	Pains offerts partenaires	50.00
4100	Frais de bureau	620.00
4102	Timbres et frais de port	100.00
4103	Assurances	386.00
4104	Intérêts frais ccp	100.00
4110	Electricité	600.00
4120	Frais de fête	500.00
4150	Frais divers	1 000.00
4152	Frais séances + AG	700.00
4153	Frais repas boulangers et comité	1 500.00
4160	Frais déplacements	550.00
4200	Frais travaux four	1 000.00
Total Charges		13 016.00

Produits		
6000	Cotisations membres	-2 010.00
6005	dons	-180.00
6100	Ventes pains	-13 300.00
6900	Divers	0.00
Total Produits		-15 490.00

Résultat Pertes et Profits		-2 474.00
-----------------------------------	--	------------------

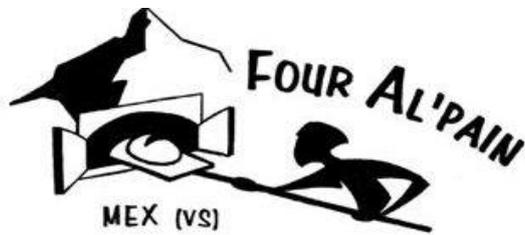
Le budget 2024 est accepté à l'unanimité par les membres présents.

8. Membres : Admissions, démissions.

Notre association compte 75 membres et nous avons eu 17 nouveaux adhérent en 2023 et aucune démission

9. Modification des statuts et membres d'honneur.

- Modification des statuts
Stéphane lit les points des statuts qui devraient être modifiés pour y introduire les « Membres d'honneur » et demande la validation de ces modifications à l'assemblée générale.
Les modifications des statuts sont acceptées par l'assemblée générale à l'unanimité.
Les statuts modifiés sont accessibles sur notre site internet :



- Membres d'honneur
Stéphane propose de nommer comme membre d'honneur.
 1. Monsieur **Gaston Richard**, membre fondateur de l'association déjà au comité lors de l'assemblée constitutive le 14 avril 2007, et toujours prêt à rendre service à l'association.
L'assemblée accepte par acclamation.
 2. Monsieur **Paul Boudry**, président et boulanger durant ces onze dernières années, qui a développé l'association avec son savoir-faire.
L'assemblée accepte par acclamation.

Le comité remet un petit présent aux premiers membres d'honneur de l'association avec un diplôme spécialement fait pour cette belle occasion.

10. Élection d'un nouveau vérificateur des comptes (le mandat de l'un des deux arrivant à son terme).

Le poste de Yann Dini est à repourvoir.

Bruno Antas se propose comme nouveau vérificateur des comptes.

L'assemblée valide sa nomination et le remercie chaleureusement.

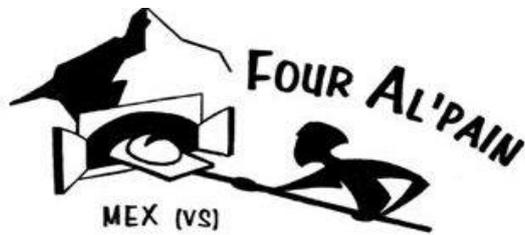
Pour 2024 les comptes seront contrôlés par Olivier et Bruno.

11. Calendrier 2024

- Fournées, les dates sont mises sur le site.
2 dates importantes !
- Date de la journée de travail : 8 juin
- Date des jours de fête (Marche du grain 11 août– Journée de l'Avant, 21 décembre)

12. Divers.

- Site internet
Notre site a été hacké. Le site a été refait et les derniers problèmes seront réglés à la sortie du site la semaine du 12 février. Il a été mis aux normes européennes.
Le site sera alimenté avec des nouvelles photos représentant nos activités tout le long de l'année.
- Cotisation : les personnes qui veulent payer pendant l'assemblée peuvent le faire, par TWINT ou demander un bulletin de versement.
- Les commandes de pain doivent être faites avant 18h le mercredi précédent la fournée, ceci pour nous permettre d'acheter les fournitures nécessaires. Merci de respecter ce délai.
- Fin 2023 les fonds de l'association s'élèvent à 34'000CHF, la question est de savoir s'il y a une limite à ne pas dépasser pour une association de notre type, Stéphane vérifiera et nous donnera la réponse.
- Bruno au nom de la SVM, se met aussi à notre disposition si le besoin se fait ressentir pour toute aide supplémentaire. Cela montre encore une fois, le bel esprit de collaboration qui existe entre nos deux associations.



- Distribution des sacs aux couleurs du Four Al'Pain.
Pour remercier nos membres de leur engagement et leur fidélité, le comité a pris la décision de fournir à chaque membre un sac aux couleurs de l'association. Comme cela ils pourront venir chercher leur pain muni de ce beau sac.

Pas d'autres, divers. Le président clôture l'assemblée générale et invite les participantes et participants à partager le verre de l'amitié.